CHÂTELET

Une meilleure gestion des dépenses énergétiques

Enerj'innove se trouve à la cité Chavepeyer

La société de logement social le Logis Châtelettain, la Régie des quartiers et de nombreux partenaires offrent la possibilité aux citoyens de mieux gérer leur consommation énergétique et ainsi de réduire leurs factures. Pour lancer ce projet innovant au niveau d'une société de logement, ils ont pu bénéficier d'une aide financière de 11.500 € de la Fondation Roi Baudouin.

Aujourd'hui, en Belgique, 14 % des ménages consacrent une part trop importante de leurs revenus aux dépenses énergétiques. En découlent des problèmes pour payer des factures. À cela s'ajoutent environ 4 % des ménages qui restreignent leur consommation énergétique. Un phénomène de privation qui a un impact sur leur confort, leur santé…

C'est en partant de ce constat que la société de logement social, le Logis Châtelettain, la Régie de quartier et de nombreux partenaires (CPAS, Énergie Info Wallonie…) ont décidé de mettre en place le projet Enerj'innove. Ce dernier concerne l'implantation d'un service *« Énergie-Logement »* au cœur des quartiers d'habitations sociales de la cité Chavepeyer à Châtelet.

ADOPTER LES BONS GESTES

Un lieu pas choisi au hasard. De fait et comme le souligne le président de la Régie de quartiers Michel Mathy, le contexte économique d'aujourd'hui fait que de nombreuses personnes en situation précaire résident dans des logements sociaux. *« Ces familles exposées au risque de pauvreté ont une consommation énergétique importante. Elles n'adoptent pas toujours les bons gestes. Ce projet tombe donc à pic. Il permettra d'éduquer les locataires à une meilleure gestion de leurs dépenses énergétiques. »*

Dorothée Minot, chef du service social du Logis Châtelettain, poursuit en précisant que *« la cité Chavepeyer a également été choisie pour sa centralité, sa facilité d'accès par les transports en commun, son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et sa visibilité (l'appartement aménagé se trouve au 422 rue Chavepeyer, soit au-dessus du siège social du Logis Châtelettain et des bureaux de la régie des quartiers). »*

Dans le cadre de Enerj'innove, les actions qui y seront menées sont axées sur deux thématiques : la maîtrise de l'énergie domestique et le droit des consommateurs en matière d'accès à l'énergie. *« Ainsi, des permanences et des animations autour de ces deux thématiques vont être organisées,* souligne Dorothée Minot. *Nous souhaitons travailler avec notre public afin de l'aider à se sortir d'une situation où il a des difficultés à payer ses factures. Nous n'aurons pas vis-à-vis de lui une approche culpabilisante. Il sera considéré comme notre partenaire. »*

UNE SUBVENTION DE 11.500 €

Pour mettre en place ce projet, les gestionnaires et leurs partenaires se sont vu octroyer une subvention de 11.500 euros provenant de la fondation Roi Baudouin.

À noter que Enerj'innove est un projet pilote au niveau d'une société de logement. *« Il est donc en phase de rodage. Si succès il y a, ce projet pourrait voir le jour dans les 63 autres sociétés de logement et 33 régies de quartiers de Wallonie. »*

O.PÂQ.

De nombreuses animations permettent aux personnes de tout savoir sur l'énergie. © Pâquet

Des travaux au Logis Châtelettain

219 logements vont être rénovés à partir du 1er juin

La société de logement social « le Logis Châtelettain » est bien consciente que la lutte contre le phénomène de la précarité énergétique ne passe pas que par des actions centrées sur la maîtrise de l'énergie et des droits des consommateurs en matière d'accès à cette énergie. C'est pour cette raison que des travaux de rénovation des logements les plus énergivores sont en cours via le Plan d'Investissements VERTs (PIVERT) du Gouvernement Wallon, voté en 2010. *« Il nous aura permis de rénover 944 logements »*, explique Dorothée Minot, chef du service social du Logis Châtelettain.

À travers le programme wallon PIVERT I et II, 219 logements vont être mieux isolés. *« Les travaux vont commencer à partir du 1er juin. Il est prévu de remplacer le système de chauffage, l'isolation, la toiture… »*, termine Dorothée Minot.

O.PÂQ.

PRISON DE JAMIOULX